

Directeur de structure de loisirs H/F

Tous les métiers sont mixtes

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

78%*
d'insertion pro

CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE « DIRECTION D'UN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS »
Formation complémentaire à un diplôme d'État de niveau 4-5-6 · Profession réglementée

DÉLAIS D'ACCÈS

Durée estimée : 3 mois,
une fois le dossier
d'inscription complet.

MÉTIERS VISÉS

Directeur d'accueil de loisirs,
directeur périscolaire...

ILS RECRUTENT

Associations, collectivités
territoriales, centres
de loisirs, maisons de
quartier...

OBJECTIFS

- Participer à l'élaboration et assurer la mise œuvre du projet pédagogique,
- Diriger les équipes pédagogiques,
- Accompagner et assurer la formation des membres de l'équipe pédagogique,
- Évaluer et gérer les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet.

LA FORMATION

DURÉE : modularisée et individualisée en fonction du positionnement, selon profil et compétences, à l'entrée en formation (parcours complet : 162h en organisme de formation et 126h en structure).

MODALITÉS DE FORMATION : présentiel / distanciel.

La formation est composée d'une unité capitalisable, l'UC « **Conduire une action de direction d'accueil collectif de mineurs** » :

- Organiser et évaluer les activités,
- Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs,
- Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs.

LE + DE LA
FORMATION



Le CC DACM valide l'UC 3 du BJJEPS Loisirs Tous Publics.



L'ALTERNANCE

UN TREMPLIN VERS L'EMPLOI...

#APPRENTISSAGE #FORMATIONPRO

PUBLIC CONCERNÉ

Tous publics

Étudiants, demandeurs d'emploi, reconversion professionnelle, bénévoles d'associations, personnes en situation de handicap...

PRÉ-REQUIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

- Être âgé de 18 ans,
- Réussir les tests de sélection,
- Justifier d'un contrat d'alternance en ACM,
- Avoir obtenu un financement de formation,
- Satisfaire aux Exigences Préalables à l'Entrée en Formation :
 - Posséder ou être en cours de formation d'un diplôme de niveau 4-5-6 délivré par le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (selon spécialité),
 - Justifier d'une expérience d'animation en ACM d'au moins 28 jours,
 - Être titulaire d'un diplôme de secourisme.

ÉVALUATION

- Après un parcours de formation complet,
- Par certification de l'UC.

TARIFS

- **Apprentissage** : pris en charge,
- **Autres contrats** : entre 9,15 € et 17 € de l'heure selon diplôme préparé et mode de financement.

BESOIN D'INFOS ?

FORMASAT
02. 38. 49. 88. 10

Développeur de l'alternance
06. 72. 16. 69. 97

